

Freitag, 8. Juni 1945.

Vendredi 8 juin 1945.

Cas de M. Köcher,
ancien ministre du
Reich.

Département de justice et police. V e r b a l .

Le chef du département de justice et police donne connaissance d'une lettre du département militaire et de police du canton de Lucerne concernant le séjour dans ce canton de M. Köcher, ancien ministre du Reich, ainsi que d'un projet de réponse du ministère public de la Confédération.

M. le conseiller fédéral Nobs propose, à cette occasion, de revenir sur la décision prise le 1er juin 1945 à l'égard de M. Köcher.

Après échange de vues, le Conseil

d é c i d e

de maintenir sa décision du 1er juin 1945 et d'approuver le projet de réponse du ministère public fédéral au département militaire et de police du canton de Lucerne.

Extrait du procès-verbal au département de justice et police.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

Ch. Oser

